



HEMEN

BULLETIN MUNICIPAL

1er Quadrimestre 2025



0

2

2

0

2



5

2

4



VIE MUNICIPALE

LES TEMPS FORTS DE NOTRE COMMUNE

Samedi 21 décembre 2024 : inauguration du Centre Socio Culturel Henri Placé



Dimanche 5 janvier 2025 : Voeux aux Urcuitois



Éditorial

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE	P 2
ÉDITORIAL	P 3
DOSSIER SPÉCIAL «Avancement du programme»	P 4-5
FINANCES	P 6
CADRE DE VIE	P 6-7-8
ÉDUCATION	P 9
VOIRIE	P 10
RÉUNIONS DE QUARTIERS	P 10
SOLIDARITÉ	P 11
COMMUNICATION	P 12
VIE COMMUNAUTAIRE	P 13
TRIBUNE LIBRE / ÉTAT-CIVIL	P 14
ANIMATIONS PHOTOS	P 15



Chers Urcuitois,

L'année 2024 s'en est allée, présentée en France comme la première à dépasser la barre d'1.5°C de réchauffement par rapport à la période préindustrielle, fixée par l'accord de Paris (Observatoire européen Copernicus).

Au Pays Basque, région qui connaît le plus haut niveau de précipitations sur le territoire national ces dernières années, nous l'avons

ressentie plutôt douce mais surtout humide, dépourvue de période de grand froid ou canicule. Les pluies successives qui ont traversé régulièrement les 4 saisons ont eu un impact sur la vie locale. Vous avez été nombreux à solliciter la commune pour signaler des problèmes d'écoulements d'eaux pluviales ou de glissements de terres argileuses, plus particulièrement dans des zones d'habitation se situant en point bas, entraînant parfois des tensions entre voisins.

Si la récente révision volontariste de notre PLU limitera heureusement dans le temps l'amplification de ce type de phénomènes, notre municipalité devra dédier néanmoins une part importante de ses budgets 2025 et 2026, à la réalisation de travaux d'aménagement des routes et chemins communaux pour améliorer les flux d'eaux pluviales, probablement au détriment d'autres projets. Lors de nos réunions de quartiers successives en 2023 et 2024 (cf synthèse en page 10), vous avez aussi exprimé ce besoin mais vous avez été encore plus nombreux à exprimer votre «ras le bol» à propos des nombreuses et régulières incivilités routières observées sur notre place, nos routes et chemins. Sur ce sujet soyons clairs, notre municipalité n'a pas le pouvoir de changer le comportement humain, aussi en appelons-nous à la responsabilité de chacun d'entre nous.

Pour notre part, nous sécuriserons progressivement nos voiries, au rythme des travaux successifs et dans la limite de nos moyens financiers, par la mise en place de contraintes de circulation à l'aide d'écluses, chicanes ou autres plateaux de ralentissement.

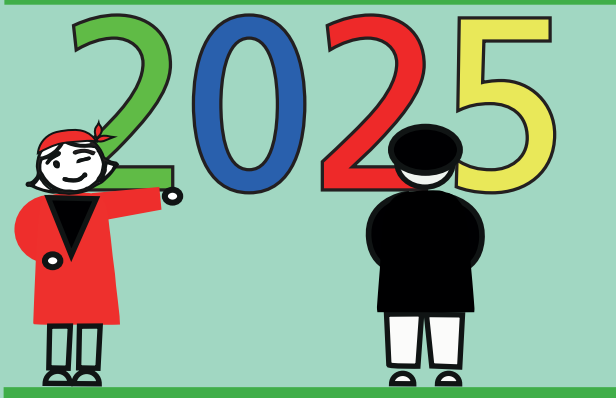
Fin 2024, c'est aussi le moment de procéder à un nouveau bilan, une année avant la fin de notre mandat municipal. L'avancement de notre programme à fin 2024 reste fidèle à nos engagements! (cf tableau de suivi en pages 4 et 5) :

- 92% de nos objectifs à court terme sont atteints,
- 68% de nos projets importants sont réalisés, dont notamment en 2024, l'inauguration de notre Centre socioculturel Henri PLACÉ puis celle de la Maison de la Chasse et Loisirs sans oublier la sécurisation de la Route Départementale 361 et la récupération du bâtiment des tennis couverts.

- De plus, plusieurs projets non programmés sont réalisés ou lancés dont l'acquisition récente de la propriété Erremuntéguy au centre bourg. Nous misons néanmoins sur la nouvelle année 2025 pour voir se concrétiser ce qui pourra l'être.

Tous les conseillers municipaux, membres du CCAS et personnels communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2025, pacifique, démocratique, moins pluvieuse et moins rapide, faite de santé et de solidarité au quotidien.

Comme chaque année, dans un monde où continuent de fleurir les guerres et leurs flots d'atrocités, où les démocraties dont la nôtre vacillent, je formule le vœu personnel que 2025 continue à nous éloigner le plus possible des méchants.



Editeur : Mairie d'Urcuit

Tél : 05 59 31 68 31

Directeur de la Publication : Raymond Darricarrère

Rédaction : Commission de la Communication

Dépôt légal : Janvier 2025

Impression : Imprimerie Abéradère

ZA St Frédéric - 14 rue Chalibardon

64100 - BAYONNE

Raymond DARRICARRÈRE
Maire d'URCUI

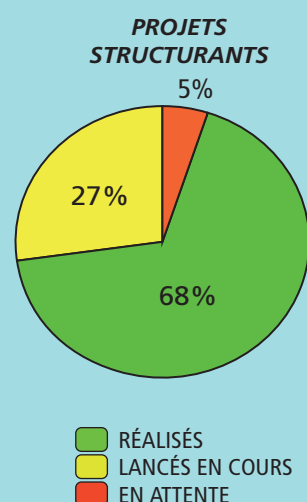
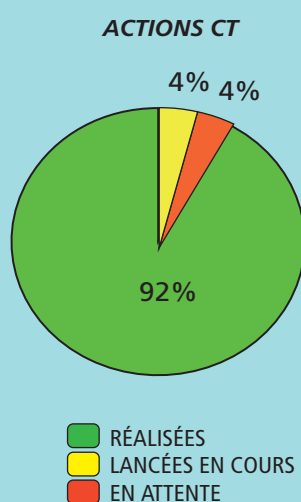
DOSSIER SPÉCIAL : Avancement du programme

«PROGRAMME 2021-2026» - décembre 2024

	ACTIONS COURT TERME	PROJETS STRUCTURANTS
GESTION FISCALITE ECONOMIE EMPLOI	Contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement et les taux communaux des impôts locaux	Dynamiser le développement économique, la création d'emplois et services par l'aménagement de locaux municipaux destinés à la location professionnelle et collaborative
	Faire preuve de réactivité au quotidien face aux opportunités extra communales de financements et subventions	Promouvoir au sein de la CAPB le développement d'une ZAC autour du pôle dit CBA
URBANISME ENVIRONNEMENT	Réaliser un parking (1ère tranche projet Bercetche)	Lancer l'aménagement du site «Bercetche» : 70 Logements
		Réguler l'urbanisation de la commune par la révision du PLU
	Restaurer ou remplacer en lien avec la CAPB, les agrès et aires de jeux du parcours sportif Ardanavy + entretien des berges avec le Syndicat du Bas Adour Maritime	Valoriser notre village par un programme d'embellissement végétal (la Place)
	Poursuivre le développement des économies d'énergie (Eclairage public et Bâtiments communaux)	Continuer à être un interlocuteur intransigeant sur le programme de sécurisation complexe des Salines « Le Filon»
VOIRIE RESEAUX SECURITE	Réaliser la dernière tranche RD 257 (circulation piéton)	Elaborer et réaliser un programme de réfection des voiries
	Réaliser travaux Route du Port Amont RD 361	Identifier et mettre en place un nouveau chemin entre le Centre et parcours sportif Ardanvy
	Optimiser les moyens de réduction de vitesse dans le cadre d'une politique de prévention routière	Veiller au respect du calendrier des installations Fibre Optique
BATIMENTS	Rupture du bail du complexe couvert des deux courts de tennis dans la Plaine des Sports	Réhabilitation et extension du bâtiment dit de la «Sauvegarde de l'enfance»
	Rénovation de la salle Indarka (1ère tranche)	Création d'un appentis ou Auvent à l'entrée de la salle Indarka
	Construction d'un local équipé dédié à la chasse	Aménagement d'une partie de la Maison pour tous en bureaux administratifs complémentaires
VIE SCOLAIRE PERISCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE	Travaux de rénovations du Groupe scolaire (Sanitaires, salles) Repenser l'espace récréation en concordance avec les travaux	Etude démographique prévisionnelle afin d'anticiper les besoins et services du Groupe Scolaire
	Uniformisation des formalités d'inscription des services (cantine, garderie et centre de loisirs)	Construction d'un parking sur la zone Bercetche en aval de l'école afin de désengorger la place et d'améliorer la sécurité routière.
	Augmentation de la capacité d'accueil du Mercredi. Poursuite de l'attention portée au confort des enfants lors de la pause méridienne	
	Installation à proximité du terrain Multisports, un lieu de partage aménagé et des modules de jeux pour la petite enfance	Elargissement de l'offre d'accueil de la petite enfance
	Pérennisation du CMEJ (Conseil Municipal des enfants et des Jeunes)	
COMMUNICATION CULTURE SOLIDARITE SANTE	Contracter avec un professionnel une offre de mutuelle communale	Création d'un plan de la Commune et d'un guide professionnel
	Etablir une contribution financière municipale à l'obtention du permis de conduire des jeunes Urcutois en contrepartie de missions bénévoles	Refonte du site internet de la commune et de l'affichage public
	Réaffecter le presbytère en logement social	Maintenir les activités relevant du culte ou des œuvres caritatives par la réhabilitation de la salle paroissiale
	Mettre en place un dispositif permettant l'accès gratuit aux droits pour tous les Urcutois	Organisation de réunions publiques par quartier Développer les rassemblements de nos aînés
VIE ASSOCIATIVE ANIMATION	Accompagner les associations tant sur le plan humain que logistique	Création d'un Centre Socio culturel
	Soutenir le forum annuel des Associations	Réactiver et diversifier les activités sportives dans le bâtiment des tennis couverts
	Dynamiser l'activité de la bibliothèque associative par l'affectation d'un lieu plus proche du centre	Remettre le fronton historique au milieu du village (avec Bar et restaurant)

SYNTHÈSE

	ACTIONS CT	PROJETS STRUCTURANTS
NOMBRE ENGAGEMENTS	23	22
RÉALISÉS	21	15
LANCÉS, EN COURS	1	6
EN ATTENTE	1	1
	ACTIONS CT	
RÉALISÉES	92%	
LANCÉES, EN COURS	4%	
EN ATTENTE	4%	
	PROJETS STRUCTURANTS	
RÉALISÉS	68%	
LANCÉS, EN COURS	27%	
EN ATTENTE	5%	



18 ACTIONS HORS PROGRAMME

- Rénovation du fronton de l'école avec fresque
 - Acquisition de la propriété Erremunteguy au centre
 - Acquisition Terrain route du port
 - 8 • Création de 3 classes immersives basques à l'école publique
 - Réalisation d'une campagne de piégeage des frelons.
 - Chantier SNCF : Remplacement du pont et remise en état de la route du quartier La Bourgade
 - Aménagement de la Zone communale CBA et construction de l'accès par le chemin rural. (Stockage, compost)
 - Rénovation de la salle Alçouet
-
- Végétalisation de la Cour d'école
 - Suivi K+S. Sécurisation du site des Salines
 - Projet acquisition des terres naturelles des Salines hors zones d'aléas.
 - Projet de création d'un restaurant et bar au centre
 - 8 • Réalisation d'un programme habitat inclusif Linague (crèche, Maison sénior partagée et logements sociaux)
 - Réalisation d'un terrain de Futsal extérieur dans la vallée des sports
 - Rénovation et Aménagement de la Mairie (Bureaux, menuiserie, panneaux)
 - Aménagement de la RD 257 entre le Centre et Linague (Etude lancée)
-
- 2 • Aménagement de la RD 257 au Centre
 - Rénovation Indarka 2ème tranche

FINANCES

Une analyse rigoureuse des dépenses de fonctionnement et d'investissement est faite régulièrement, de manière de s'assurer que nos dépenses restent dans le budget que nous avons voté.

Section fonctionnement

Nos dépenses d'énergie ont été bien maîtrisées cette année, malgré l'augmentation tarifaire. Les coûts de fonctionnement 2024 réalisés seront en dessous des sommes au budget.

Section investissement

Réalisation de plusieurs projets en 2024 : le pôle socio culturel, les trottoirs et la sécurisation sur la route du Port et la maison des chasseurs.

Afin de financer l'ensemble des réalisations la commune a contracté un emprunt de 700 000 € au mois de décembre 2024. Comme chaque année, une révision de la lettre de cadrage a été envoyée à l'ensemble des adjoints et délégués : URBANISME VOIRIE – ENFANCE JEUNESSE – BÂTIMENT – COMMUNICATION afin de mettre à jour le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la commune. Le PPI nous sert d'outil de pilotage pour la durée du mandat.

CADRE DE VIE

CENTRE SOCIO CULTUREL (Ancien Bâtiment de la Sauvegarde)

Son inauguration a eu lieu le 21 décembre dernier en présence de personnalités publiques, des Présidents et membres des bureaux des nombreuses associations Urcuitoises. Il portera le nom d'Henri Placé en reconnaissance à celui qui fut le Maire de notre commune pendant 28 années et le « Père » du bâtiment historique créé en 1970, initialement dédié à la sauvegarde de l'enfance en difficulté. La salle de danse et musique s'appellera Manex PAGOLA en souvenir du poète et compositeur basque, habitant d'URCUIT. La bibliothèque quant à elle reconnaîtra le fondateur de la première bibliothèque associative communale, Gérard MAISONNAVE qui fut longtemps, le Directeur de notre groupe scolaire public. Cette cérémonie conclue par des chants et danses fut riche en émotions, en présence des épouses de ces trois personnalités aujourd'hui disparues.

Les portes de ce bâtiment étaient fermées à tout public depuis 2018. Six années après, le nouveau bâtiment reprend vie pour y accueillir des activités sociales et culturelles, afin de favoriser le développement de la vie associative locale, garante du lien social. Il est désormais organisé sur 2 niveaux :

- le RDC est dédié principalement à la vie sociale (salles de réunion et réception, cantine scolaire). Il peut accueillir aussi par défaut, d'autre activités.
- L'étage aux activités culturelles (danse, musique, yoga, bibliothèque et espace numérique)



Bibliothèque



Salle de musique et de danse (peut être utilisée pour le yoga)

Son extension et sa surélévation partielle ont fait l'objet de techniques d'écoconstruction afin de rendre l'édifice faiblement énergivore. Vous lirez ci-dessous, le coût et le financement de l'opération :

	MONTANT HT	PART AU TOTAL
DETR (Préfecture)	205 500,00 €	15%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 64	60 000,00 €	4%
CAPB	36 944,04 €	3%
AUTOFINANCEMENT	1 102 046,83 €	78%
TOTAL	1 404 490,87 €	100%

Important : La DETR (205 500 €) correspond à 40% d'un plafond subventionnable de 513 750 €

ERREMUNTEGUY

Les travaux d'étude des sols se feront en février 2025. En partenariat étroit avec le CAUE 64 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Département 64) et l'EPFL PB (Etablissement Public Foncier du Pays Basque). Nous poursuivons nos réflexions et mettons en oeuvre les premières actions de coordination administrative avec l'objectif de déposer le Permis de Construire au Printemps 2025 pour une autorisation à l'automne prochain.



MAISON DE CHASSE ET LOISIRS

Son inauguration tant attendue s'est déroulée le 28 septembre dernier, les chasseurs ont pu aménager les lieux pour y organiser les réunions de préparation des battues qui sont très réglementées. Ils peuvent désormais procéder à la découpe des gibiers au moyen d'un espace aménagé ainsi qu'à la préparation des viandes au moyen d'une chambre froide adaptée, garante du respect des normes en matière d'hygiène.

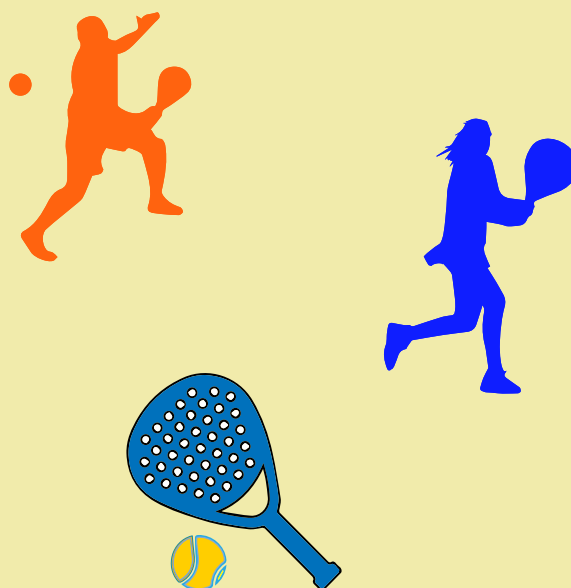


TENNIS COUVERTS

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin municipal précédent, ce bâtiment a été récupéré gratuitement par la commune depuis quelques mois. Il sera destiné à la pratique du padel, sport ouvert à toutes les générations, qui fait l'objet de beaucoup d'attentes. Trois pistes de padel se substitueront aux deux courts de tennis originels. Les travaux de réhabilitation, d'installation des courts et de création d'un vestiaire devraient débuter mi-2025, ils seront précédés d'une phase d'études et de préparations préalables, à savoir :

- Une étude de structure du toit pour connaître sa capacité à supporter la pose de panneaux photovoltaïques, a eu lieu à la fin novembre. Bonne nouvelle ! Le résultat s'est avéré positif même si le diagnostic fait apparaître la nécessité d'exécuter des travaux de consolidation de la charpente métallique.
- Le nettoyage complet intérieur et extérieur du bâtiment par une entreprise spécialisée est planifiée en janvier 2025.
- Le lancement de la procédure liée à un marché public pour le choix de la Maîtrise d'œuvre, sera réalisé lors du premier trimestre 2025. Il sera suivi par la mise en œuvre de la procédure dédiée au choix des entreprises.

Nous espérons que la première balle rebondisse fin 2025, voire début 2026 !

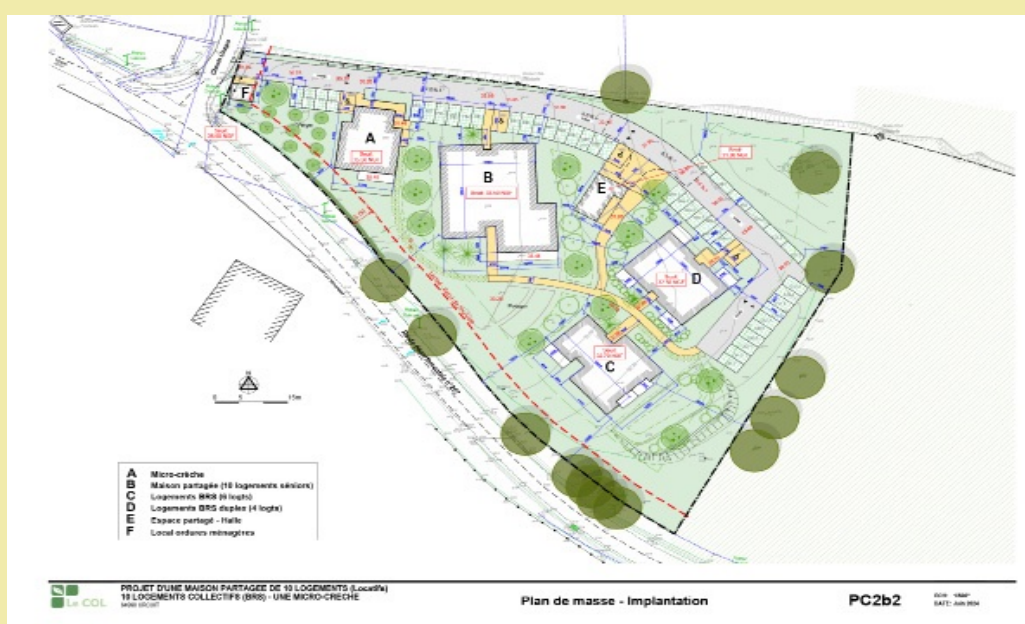


CADRE DE VIE

PROJET LINAGUE : UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Un nouveau projet voit le jour à Urcuit en faveur de nos aînés, nos jeunes et nos très jeunes. Un projet d'habitat participatif porté par le bailleur social LE COL et l'association GUREKIN. Ce projet va se réaliser au chemin Linague. Il consiste à la construction sur un terrain communal d'une micro-crèche accueillant 12 enfants, une « maison partagée seniors » accueillant 10 personnes âgées et 10 logements sociaux pour une première accession à la propriété de jeunes urcuïtois.

À ce jour, 9 aînés sont inscrits pour travailler ensemble sur la réalisation de la maison partagée, ils seront accompagnés pendant 2 ans par l'association GUREKIN. Une place reste disponible et si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS. Pour les 10 logements en accession sociale, composés de 2-T2, 4-T3 et 4-T4, seuls 3 d'entre eux restent disponibles à ce jour. Pour les inscriptions à la micro-crèche inclusive, accueil d'enfants en situation de handicap, elles se feront quand la construction sera plus avancée auprès de l'association CELESTE.



RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE

Un autre projet va débuter en 2025, celui de la réhabilitation du presbytère par le bailleur social SOLIHA en 2-T3 et 1-T1 duplex.

ÉDUCATION

JEUNESSE

Durant la première semaine des vacances de la Toussaint, les adolescents de l'accueil jeunes sont partis en voyage pendant 6 jours !

Cette année, les jeunes avaient décidé comme destination l'Espagne et plus précisément Barcelone. Ce séjour a pu être mené grâce aux actions de financements réalisées par les jeunes eux-mêmes durant deux ans : friperie, repas du carnaval, loto carton, vente de gâteaux...

Ce voyage a été riche de visites culturelles (Sagrada Familia, Parc Guell, aquarium de Barcelone, spectacle de Flamenco nocturne), mais aussi de sensations fortes avec une escapade de 2 jours au parc d'attraction Port Aventura.

Nos 36 jeunes ont pu découvrir de nouveaux horizons et réaliser leur première expérience de voyage entre copains.

Rendez-vous dans 2 ans pour une nouvelle destination !

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Travaux d'embellissement de la cour d'école

Ils ont débuté durant les vacances de la Toussaint.

Des plantations ont été faites avant Noël et la fin des travaux est prévue fin février avec l'installation de différents modules de jeux.



Périscolaire

Un partenariat avec la Boulangerie, les mercredis

30 enfants de 3-5 ans ont été accueillis avec gentillesse et bienveillance par Olivia et Romain à la boulangerie « Urketako Ogia » afin de découvrir le métier de boulanger. Ils ont eu le plaisir de confectionner leur pain et leur pâte à talo !

Nouvelle cantine dans l'espace Socio Culturel Henri PLACÉ



VOIRIE

Chemin AGUERRIA

Les travaux de réfection prévus en novembre dernier hors « Marché à bon de commande » ont dû être repoussés en début d'année 2025, eu égard à des travaux prioritaires à réaliser sur la période chez un riverain. Les travaux ont débuté le 13 janvier 2025 pour une durée de 6 semaines.

RD 257 (Entrée Est du bourg, en provenance d'URT)

Les travaux de piquetage en vue de l'enfouissement des réseaux en 2025 ont été réalisés par TE 64 (Territoire d'Énergie 64). Les travaux d'enfouissement entre le bourg et le chemin Linague débiteront ce printemps. La création des trottoirs et la réfection de la chaussée est planifiée en 2026.

Autres chemins communaux

Ils ont fait l'objet de nombreuses attentes exprimées lors des réunions des quartiers (cf synthèse ci-dessous).

Notre «Marché à bon de commandes», établi pour une période de 4 années (2020-2024) vient de prendre fin. Nous allons lancer début 2025, la procédure d'appel d'offres pour la Maîtrise d'œuvre tout d'abord avant de procéder à celle du choix de l'Entreprise pour les 4 années à venir. Par conséquent, la nouvelle vague des travaux de réfection de nos chemins communaux ne débutera qu'au printemps prochain, après le vote du budget 2025 prévu en Avril.

REUNIONS DE QUARTIERS

À l'occasion des 6 réunions de quartier qui se sont déroulées en 2023 et 2024, nous avons rencontré environ 500 urcuïtois auxquels nous avons donné la parole afin d'écouter leurs attentes exprimées sous forme de remarques, suggestions et critiques. Ces attentes reposent très majoritairement sur un besoin de sécurité sur nos routes et au cœur du centre-bourg. Elles se traduisent au quotidien par :

- l'observation d'une vitesse excessive des automobilistes
- la perception de routes trop étroites et abîmées
- l'expression d'un besoin plus marqué d'éclairage, notamment en proximité des arrêts de bus.

Comme déjà exprimé dans l'édito du maire, la commune agira dans son domaine de responsabilité et dans la limite de ses moyens concernant l'état des voiries, limitera les points lumineux dans un souci d'économies d'énergies. Pour autant, elle ne pourra pas se substituer à la responsabilité des automobilistes pour une conduite plus respectueuse des autres.

Si nous partageons ces faits observables, le bilan annuel de la gendarmerie ci-dessous fait apparaître, un très faible taux d'accidents sur nos routes en 2024, voire même leur absence. Si le risque routier est faible, il met par contre en relief un développement de cambriolages.

Bilans annuels sécuritaires 2023/2024 réalisés par la Gendarmerie Nationale pour la commune d'Urcuit.

Sécurité Routière	2023	2024
Nombre total d'infractions	37	28
Dont infractions stupéfiants/alcool	11	10
Nombre d'accidents corporels	0	0
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	0	0
Interventions	2023	2024
Nombre total d'interventions	74	36
Dont différends – Violences intrafamiliales	9	1
Dont incidents de circulation routière	8	5
Dont tapages	5	4
Dont divagations	1	0
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0
Délinquance	2023	2024
Nombre total d'atteinte aux biens	7	13
Dont cambriolages	0	6
Dont vols liés aux véhicules	1	5
Destructions et dégradations	1	0

Le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni le 8 octobre 2024 et le 6 novembre 2024

Des aides financières ont été octroyées :

- Soutien à la vallée d'Aspe, subvention pour le Téléthon, et versement d'une aide aux restos du cœur.
- 2 demandes d'aide au permis de conduire ont été octroyées à deux jeunes urcuïtois.
- Les membres du CCAS et des bénévoles urcuïtois ont participé à la collecte nationale pour la Banque Alimentaire les 22 et 23 novembre dernier à l'entrée d'Intermarché à Urcuit. Cette collecte a permis de donner 1 154 kg de produits de première nécessité. Nous remercions les urcuïtois pour leur générosité.

Ateliers Numériques

6 nouvelles séances d'initiation à la tablette numérique ont eu lieu dans les locaux de la mairie pour un groupe de 7 personnes. Afin de répondre à la demande des participants, 6 séances de perfectionnement sont mises en place à partir de janvier 2025.

RAPPELS DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS

Aides

- Une aide au permis de conduire de 200€ est proposée aux jeunes urcuïtois de 17 ans à 20 ans en contrepartie d'un engagement de 20h auprès d'une association ou de la commune.
- Une aide aux courses ou accompagnement aux rendez-vous médicaux aux personnes en difficulté est assurée par les membres du CCAS.
- Une mutuelle communale AESIO est proposée, rapprochez-vous de la mairie si vous souhaitez consulter les conditions.

Permanences

- Assistante sociale : tous les 15 jours le mardi matin de 9h à 11h30 (semaines impaires), sur rendez-vous au 05.59.50.62.62.
- Mission locale : une fois par mois, le troisième mercredi de chaque mois de 8h30 à 12h30, sur rendez-vous au 05.59.59.82.60 ou au 06.08.48.37.02.
- Banque alimentaire : prendre rendez-vous avec l'assistante sociale au 05.59.50.62.62. pour constituer un dossier de demande. Une fois le dossier accepté, le colis alimentaire est distribué à chaque bénéficiaire le vendredi matin tous les 15 jours en Mairie

Logement social

- Pour une demande logement social, s'inscrire sur la plateforme www.demande-logement-social.gouv.fr. Ensuite prendre contact avec l'assistance sociale pour étude du dossier. Ensuite, prendre contact avec le CCAS à l'adresse : ccas@urcuit.fr

Services du CIAS de Saint-Pierre d'Irube

- Le CIAS propose plusieurs services comme l'aide à domicile, le service d'autonomie et le service de téléalarme. Pour information, le service portage de repas n'est pas assuré par le CIAS sur la commune d'Urcuit, il faut avoir recours à des entreprises privées.
- En cas d'urgence, n'hésitez pas à contacter le 18 ou 15.

Sinistrés de Valence

- Une collecte en faveur des sinistrés de Valence en Espagne a été organisée par le CCAS le 27 novembre afin de rassembler des fournitures de premières nécessités. Une association bayonnaise s'est chargée du transfert vers Valence.

CULTURE ET COMMUNICATION

Résultat de l'enquête sur les outils de communication

La municipalité a mené une enquête en ligne auprès des habitants afin d'évaluer la pertinence des outils mis en place.

Voici le résultat (207 répondants) :

Sexe

64 % de femmes / 36% d'hommes

Age

Moins de 18 ans => 0.5%

19 à 30 ans => 7.25%

31 à 49 ans => 50,25%

50 à 64 ans => 23%

Plus de 65 ans => 19%

Regardez-vous le tableau d'affichage devant l'école ?

Oui à 79 % (dont 46% parfois)

Non 21%

Regardez-vous la borne numérique adossée à la mairie ?

Oui à 31% (dont 24% parfois)

Non à 69%

Lisez-vous le magazine municipal Hemen ?

Oui à 96% (dont 11% parfois)

Non à 4%

Etes-vous satisfaits de la fréquence du magazine ?

Oui à 95%

Non à 5%

Consultez-vous le site internet ?

Oui à 76% (dont 44% parfois)

Non à 24%

Consultez-vous Facebook ?

Oui à 70% (dont 17% parfois)

Non à 30%

Consultez-vous Instagram ?

Oui à 20% (dont 7% parfois)

Non à 80%

De manière générale, êtes-vous satisfaits de la communication ?

Satisfaits à 84%

Moyennement satisfaits à 13%

Mécontents à 2%

Depuis la réalisation de cette enquête, un autre outil est disponible : ***l'application mobile***

N'hésitez pas à la télécharger et à donner votre avis sur communication@urcuit.fr

Application Mobile URCUIT

**Retrouvez toute l'actualité et les informations pratiques directement sur votre portable
QR code à télécharger**

Sur Apple



Sur Android



VIE COMMUNAUTAIRE

ENCADREMENT DES LOYERS : mode d'emploi

Depuis le 25 novembre 2024, l'encadrement des loyers s'applique aux logements mis ou remis en location, en renouvellement de bail ou en bail de mobilité, sur 24 communes :

Ahetze, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ascain, Bassussarry, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriou, Boucau, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Urrugne, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre d'Irube, Urcuit, Ustaritz, Villefranque.

Un loyer de référence

Les propriétaires désireux de louer leur bien devront respecter un loyer de référence. Un loyer médian au m2 sera calculé chaque année. Il peut être majoré de 20%. C'est le plafond à ne pas dépasser. Il est fixé selon la localisation, le nombre de pièces, la typologie (maison/appartement), le type de location (meublé/non meublé), l'époque de construction.

Le propriétaire peut pratiquer un complément de loyer si le bien présente des caractéristiques remarquables de confort ou de localisation.

De possibles sanctions

En cas de non-respect, le bailleur pourra être mis en demeure par le préfet sur signalement du locataire, de mettre le bail en conformité et de rembourser au locataire les trop perçus. A défaut, une amende maximum de 5 000 € pour une personne physique, 15 000 € pour une personne morale, pourra être infligée.

Un simulateur

La Communauté d'Agglomération du Pays basque met à disposition un simulateur en ligne pour connaître le montant du loyer applicable à tout logement.

Plus d'infos : www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/cadre-de-vie/lencadrement-des-loyers

TRANSPORTS EN COMMUN

GRANDE INNOVATION ! Depuis le 6 janvier, l'offre de transports en commun sur notre ligne, désormais appelée ligne 42 (ex 12), est doublée.

En semaine, elle fera l'objet désormais de 12 Allers-Retours par jour entre Sames et Bayonne. Soit 1 passage toutes les 30 minutes en heure de pointe et toutes les heures dans la journée. L'offre du samedi a également été augmentée.

De plus, pour ceux d'entre nous qui habitent à plus de 500 m d'un arrêt de bus, nous pourrions faire appel aux « Transports à la Demande » (TAD), dont le service consiste à venir nous chercher à notre domicile pour nous conduire à l'arrêt de bus le plus proche, ou bien directement à notre lieu de rendez-vous (médical, ou autres...)

Ci-dessous, une synthèse de la nouvelle offre TXIK TXAK pour l'ensemble de la communauté de l'agglomération du Pays Basque.



12

>

42

direction SAMES Village

direction BAYONNE Place des Basques



Horaires du service :

Du lundi au samedi de 6h à 19h.



Fréquence de passage :

Un bus toutes les 60 minutes en journée et toutes les 30 minutes pendant les heures de pointe, le matin et le soir.



Les points clés à retenir :

Un bus toutes les 30 minutes aux heures de pointe pour faciliter vos déplacements domicile-travail ou domicile-école.

2 fois plus de bus vers Sames et Guiche en semaine avec désormais 4 Allers-Retours.

3 fois plus de bus vers Urt le samedi avec désormais 3 Allers-Retours.

+ d'infos et fiches horaires sur urcuit.fr : rubrique vie quotidienne/se déplacer

«Urcuit Partageons notre avenir»

Par Josiane HARISMENDY et Laurent YANCI

Suite à l'interrogation de plusieurs de nos concitoyens, nous nous permettons d'apporter des précisions sur le coût réel des travaux réalisés sur la route de l'Adour.

Celle-ci a une longueur de 1.000 mètres. Cette année des travaux de sécurisation et de mise aux normes ont été effectués à parts égales par la commune et le département, sur une longueur de 600 mètres. Il restera donc 400 mètres à terminer jusqu'au passage à niveau sachant que le réseau des eaux pluviales en sous-terrain, ne sera pas à faire car déjà existant. Le département participera, là aussi pour la moitié.

Voici donc le détail des travaux réalisés et la prise en compte financière de la commune et du département (source : Conseil Municipal du 19 septembre 2024).

« La commune prend en charge financièrement 50 % des bordures et caniveaux sur la RD 361, 50 % du réseau d'assainissement pluvial, 100 % des îlots centraux, bouches, séparateurs, 100 % de la signalisation verticale-horizontale et 100 % des travaux divers (mobilier, feux tricolores, espaces verts).

Conformément au règlement de voirie départementale adopté le 20 novembre 2014, le Département prend en charge financièrement 50 % du dispositif d'assainissement pluvial, 50 % des bordures et caniveaux et 100 % de la réfection de la chaussée.

En conséquence, la part de la commune s'élève à 184.875 € HT soit 221.850 € TTC. La part du département s'élève à 185.000 € HT soit une participation de 222.000 € TTC »

Laurent Yanci et Josiane Harismendy

COMPLÉMENT D'INFORMATION par Raymond DARRICARRÈRE

Avec l'accord de M. YANCI et de Mme HARISMENDY, je souhaite apporter les compléments d'information suivants à leur article ci-contre, afin d'éviter toute confusion de la part du lecteur qui cherche à connaître le vrai coût global des investissements communaux.

Si la part communale s'élève à 184 875 € HT, déduction faite de la participation départementale, elle ne concerne que la réfection de la chaussée. Il faut y ajouter le coût lié à la maîtrise d'oeuvre et celui de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Il n'y pas eu de participation du département à ces travaux. le coût global à charge de la commune des travaux réalisés en amont de la RD 361 est de 540 812,94€ HT. Il illustre l'aspect très onéreux de ce type de travaux qui impactent considérablement le budget annuel de la commune. À titre d'exemple, si vous rajoutez à ce coût d'aménagement d'une route départementale, la somme de 300 000€ affectée aux routes communales, la commune aura dépensé pour la voirie en 2024 : 800 000€.

Françoise TOURON, Pierre Maisonnave, Philippe SAPPARART de la liste «URCUIT 2020» n'ont pas souhaité communiquer dans cette édition.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

CAILLON Théo	14/10/2024
ESCUDERO Tom	05/12/2024
FREMAUX Mattin	04/09/2024
GACHEN Simon	14/09/2024
GÉRAULT Alma	11/12/2024
HENGEL Emma	05/12/2024
LADOU Théa	04/11/2024
LEROUX ANGEVIN Sasha	30/09/2024
MARTIN Giulia	20/09/2024

MARIAGES

28/09/2024	BOURGEOIS Thomas FANJAT Charline
21/09/2024	PASCOUAT Jean-Baptiste CERDEIRA Clarisse

DÉCÈS

AUDRIC Patricia	09/12/2024
BÉHOTÉGUY Xavier	25/09/2024
FORNI Marie-Christine	15/11/2024
LARRART Jean Pierre	14/09/2024
MENDIBOURE Arnaud	24/10/2024







URCUIT : NOTRE VILLAGE FAMILIAL

